Déchetterie : mode d'emploi

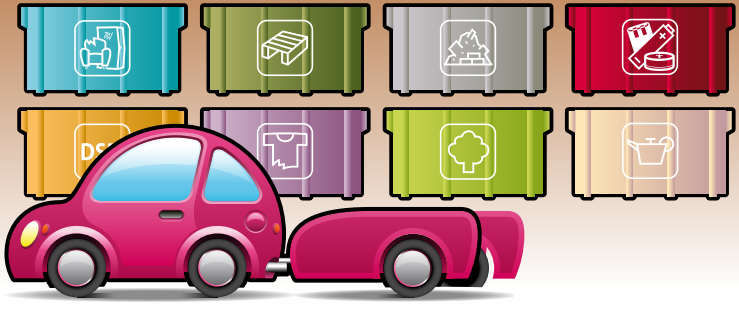

bil ta garbi
Syndicat Mixte pour le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AUVETERRE-DE-BÉARN

Rôle de la déchetterie

La déchetterie accueille les déchets qui ne sont pas collectés dans le cadre du service de collecte (déchets occasionnels, volumineux, dangereux).
Sont également acceptés les emballages en verre et les journaux, revues et magazines.
Les ordures ménagères ne sont pas acceptées.
L'ensemble des déchets est trié afin de permettre leur recyclage ou leur valorisation.
L'accès à la déchetterie est gratuit pour les particuliers résidant sur le territoire de la Communauté de Communes de Sauveterre-de-Béarn.

Horaires d'ouverture

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Déchetterie de Sauveterre	9h/12h 14h/18h		9h/12h 14h/18h		9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	

Fermées les jours fériés.
La déchetterie est également accessible aux artisans et commerçants; le dépôt des déchets est soumis à redevance.
Pour toute information complémentaire, contactez-nous au ***05 59 38 89 10.***

Plans d'accès

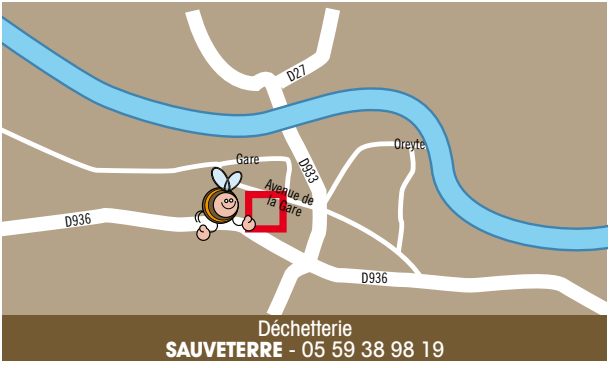

Déchets acceptés

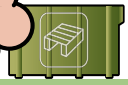

BOIS

PAGES 6/7

DÉCHETS VERTS

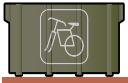

FERRAILLE

CARTONS

PAGES 8/9

GRAVATS / INERTES

TOUT-VENANT

PAGES 10/11

CARTOUCHES D'ENCRE

TEXTILES

PAGES 12/13

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

PAGES 14/15

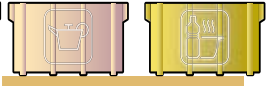

HUILES DE VIDANGE

HUILES DE FRITURE

PAGES 16/17

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (DMS)

PAGES 18/19

PILES

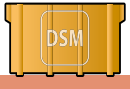

DÉCHETS DE SOINS DES MÉNAGES

PAGES 20/21

Déchets refusés

Radioactif, explosif et mercure
▼
vendeurs

Amiante libre et amiante ciment
▼
www.ademe.fr

Pneus
▼
Vendeurs

Bouteilles de gaz, extincteurs
▼
vendeurs

Médicaments
▼
Pharmacie

Cadavres d'animaux
▼
Vétérinaires/Équarisseurs

Eléments entiers de carrosserie
▼
Casses

Règles de bonne conduite

- Demandez conseil au gardien de déchetterie.
- Il est interdit de descendre dans les bennes et de récupérer des objets.
- Les opérations de déversement des déchets et les manœuvres automobiles se font à vos risques et périls : respectez les règles de circulation et les instructions du gardien.
- Il est interdit de déposer des déchets devant le portail sous peine de poursuites.
- Respectez le réglement intérieur.

Bois

JE DÉPOSE

- meubles en bois
- cageots
- planches de bois...
- Je ne dépose pas d'éléments vitrés

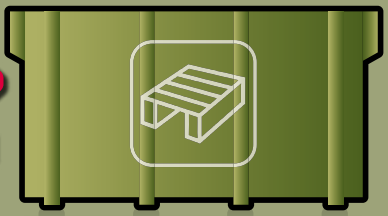

Que deviennent-ils ?

recyclage

Panneaux agglomérés, Meubles…

Déchets verts

JE DÉPOSE

- tonte de pelouse
- branchages
- feuilles mortes...
- Je ne dépose pas les sacs

Que deviennent-ils ?

valorisation

Compost

"Vous aussi vous pouvez composter chez vous"

Ferraille

JE DÉPOSE

- cadres de vélo
- étendoirs
- grillages
- tout objet métallique

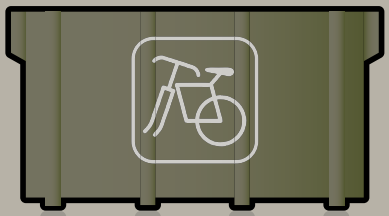

recyclage

Que deviennent-ils ?

Nouveaux
objets métalliques

Cartons

JE DÉPOSE

- gros cartons

"Videz vos cartons et pliez-les !"

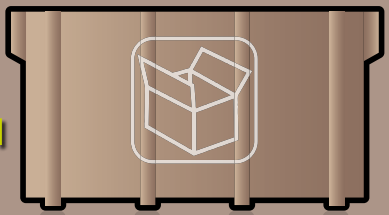

Que deviennent-ils?

recyclage

Nouveaux cartons

Gravats

JE DÉPOSE

- briques
- parpaings
- pierres
- carrelages, tuiles
- béton
- céramique
- terre, sable
- je ne dépose pas de plâtre

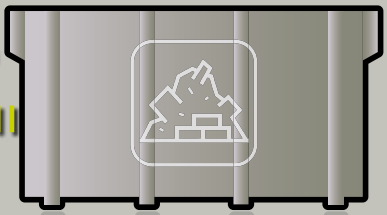

stockage

Site à gravats

ou valorisation

Par le réemploi

Que deviennent-ils ?

Tout venant

JE DÉPOSE

- matelas
- canapés
- moquette
- polystyrène
- objets en plastique
- plâtre...

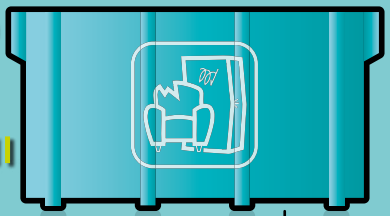

"Pensez à des associations si vos meubles peuvent encore servir"

Que deviennent-ils ?

enfouissement

Centre d'enfouissement

Cartouches

JE DÉPOSE

- cartouches d'encre

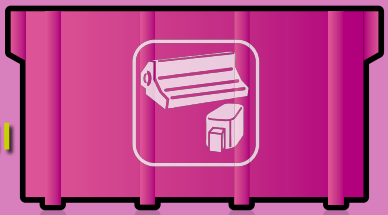

recyclage et réutilisation

Que deviennent-ils ?

Nouvelles cartouches d'encre

Textiles

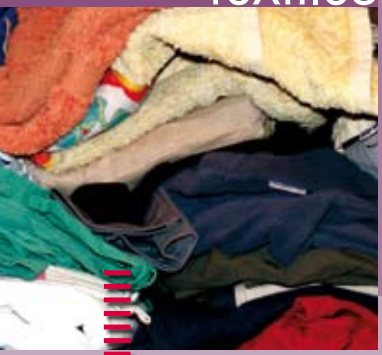

JE DÉPOSE

- vêtements
- linge de maison
- articles de maroquinerie

"Pensez aux associations caritatives"

Que deviennent-ils ?

recyclage

Isolants thermiques et chiffons

ou réutilisation

Vêtements 2e vie…

Déchets d'équipements électriqu

JE DÉPOSE

- écrans
- petits appareils ménagers
- gros électroménagers
- ampoules & néons

"Pensez aux associations caritatives"

es et électroniques (DEEE)

"Votre distributeur reprend gratuitement votre DEEE pour l'achat d'un neuf équivalent"

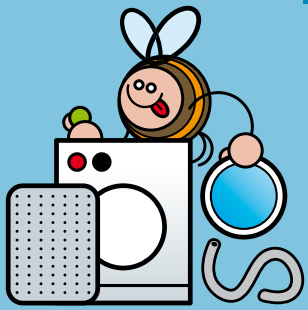

Que deviennent-ils ?

dépollution
démantèlement
recyclage

Huiles de vidange

JE DÉPOSE

- huiles de vidange (non mélangées)

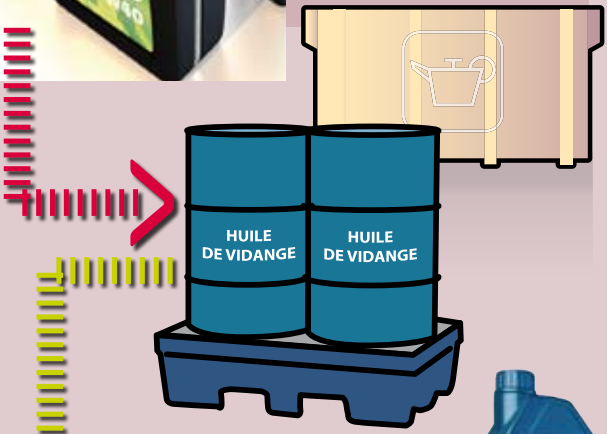

Que deviennent-ils ?

recyclage

Huile de moteur…

Huiles de friture

JE DÉPOSE

- huiles de friture
- graisses de cuisson

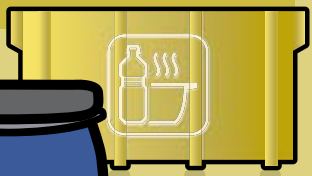

Que deviennent-ils ?

recyclage

Additif au bio diesel…

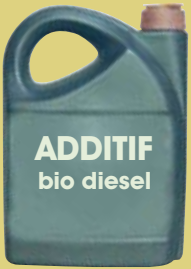

Déchets ménagers spéciaux

JE DÉPOSE

- peintures
- vernis et colles
- aérosols
- batteries
- produits phytosanitaires
- radiographies
- …

Que deviennent-ils ?

traitement spécifique

Neutralisation
Incinération

ou recyclage

Piles

JE DÉPOSE

- toutes sortes de piles
- accumulateurs

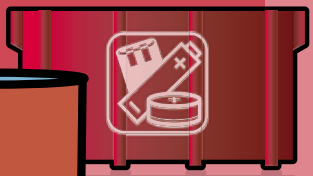

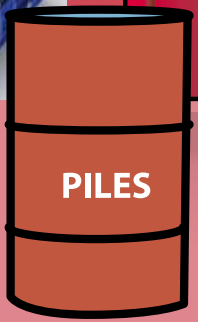

"Vous trouverez des récupérateurs spécifiques à votre disposition dans les magasins"

Que deviennent-ils ?

traitement spécifique et recyclage

Objets métalliques…

Déchets de soins des ménages

JE DÉPOSE

- seringues
- aiguilles
- lancettes
- embouts de stylos injecteurs

Que deviennent-ils ?

incinération

Moins produire de déchets c'est possible !

Les bons gestes

PENSEZ à composter

- En compostant vos déchets fermentescibles, vous obtiendrez un engrais 100% naturel et gratuit ! Contactez-nous (coordonnées au dos du guide), pour connaître les modalités de mise à disposition du composteur individuel.

REDUISEZ vos déchets verts grâce au paillage

- En utilisant l'herbe coupée en paillage au pied de vos plantes cela évite la pousse des mauvaises herbes et limite l'arrosage.

EVITEZ les piles jetables

- Elles contiennent des produits toxiques pour l'environnement, investissez dans des piles rechargeables, vous rentrerez vite dans vos frais.

REPAREZ plutôt que jeter

- Choisissez des appareils / objets robustes et réparables, peu gourmands en énergie (classe A). Vous allègerez votre facture d'électricité et prolongerez leur durée de vie.
- Ayez le réflexe réparation (réparateur, dépannage, couturière, cordonnier,...).

REFLECHISSEZ avant de jeter… DONNEZ une 2e vie à vos objets

- Il existe des associations qui récupèrent livres, vêtements, jouets, appareils ménagers et toutes sortes d'objets qui ne servent plus.
- Les vides greniers, les brocantes, les dépôts-ventes ou encore la revente ou troc sur internet sont aussi de bons moyens de recycler ce dont on n'a plus l'usage.

PARTAGEZ avec vos amis, voisins,… ou LOUEZ plutôt qu'acheter

- Les objets d'utilisation occasionnelle et coûteux : nettoyeur haute-pression, taille-haie, échelle,…
- Les livres, DVD,…

REUTILISEZ

- Vos vieux vêtements en chiffons.
- Les bocaux en boîtes de rangement.

APPOSEZ un autocollant « stop pub » sur votre boîte aux lettres

Comment s'organisent la collecte et le traitement des déchets en déchetterie ?

COLLECTIVITÉ DE COLLECTE
Exploite le haut de quai : gère les apports, entretient la déchetterie et emploie le gardien

SYNDICAT DE TRAITEMENT
Exploite le bas de quai : transporte les bennes et trouve des filières de valorisation pour les déchets

Afin d'encourager les collectivités à améliorer la qualité du service et à limiter les impacts sur l'environnement, l'ADEME, les conseils généraux et le conseil régional d'Aquitaine proposent une procédure de labellisation.

La charte distingue trois labels sur une échelle croissante de qualité : QualiTri, QualiPlus et QualiTop.

Pour tout renseignement :

N'hésitez pas à contacter la CDC SAUVETERRE DE BÉARN

05 59 38 89 10

Trions pour recycler

PYRENEES ATLANTIQUES CONSEIL GENERAL

Jetons moins Trions plus

EcoLogic

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Délégation Aquitaine

calli atlantique - RCS Bayonne 483 832 465 - Imprimerie certifiée Imprim'vert - Imprimé sur papier recyclé.